

AMO BIM DANS LES PROJETS DE BATIMENT

Qualification OPQIBI 1920

PRÉREQUIS

- > **Attention ! Le seul suivi de la formation ne permet pas l'obtention de la qualification OPQIBI 1922. Il appartient au postulant de se rapprocher de l'OPQIBI pour connaître les conditions d'obtention de la qualification.**

OBJECTIFS

- > Comprendre les fondamentaux du BIM, le cadre législatif et normatif
- > Identifier le rôle de l'AMO dans le lancement d'un projet BIM
- > Être capable d'utiliser les principaux logiciels de visualisation de maquettes BIM
- > Connaître les actions de l'AMO BIM pendant le suivi de projet BIM

PROGRAMME

Jour 1 : « Fondamentaux du BIM et rôle de l'AMO »

- > L'introduction au BIM
 - L'évolution du BIM.
 - Les avantages du BIM pour les projets de bâtiment.
- > Le rôle de l'AMO dans un projet BIM
 - Définition des missions de l'AMO en contexte BIM.
 - Interaction entre AMO, architectes, ingénieurs et autres intervenants.
- > Les actions de l'AMO BIM au lancement de projet
- > - Définition des objectifs et les cas d'usage de la maîtrise d'ouvrage
 - Rédaction des documents contractuels du BIM : cahier des charges BIM (objectifs, livrables, sécurité, stockage et exploitation des données)
- > Le cadre législatif et normatif
 - La norme ISO 19650
 - Les obligations réglementaires du CCAG

Jour 2 : « Outils BIM et gestion de la collaboration »

- > Les outils et logiciels BIM
 - Les logiciels de modélisation BIM (REVIT, ARCHICAD, etc.)
 - Pratique des logiciels de visualisation des maquettes (BIM Vision, Bimcollab, etc.)
 - Suivi du fonctionnement des plateformes collaboratives
- > Les actions de l'AMO BIM pendant le suivi de projet
 - Analyse et validation de la convention BIM rédigée par le BIM Manager
 - Suivi de la bonne application des processus de la démarche BIM
 - Validation des livrables BIM remis par les producteurs des maquettes et des documents.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > QCU de validation des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation

PUBLIC CONCERNÉ

- > Tout professionnel qui réalise du BIM pour des projets de bâtiment

DURÉE

- > 2 Jours soit 14 heures

COÛT

- > En inter-entreprises : 1440 € HT par personne soit 1 728 € TTC
- > En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

- > Minimum : 3 personnes
- > Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie active et interrogative (exercices pratiques sur logiciels, études de cas et échanges)

ÉQUIPEMENTS REQUIS

- > PC PORTABLE

LES

- > Formation qui permet d'accéder à la qualification OPQIBI 1920
- > Dispensée par un expert praticien du BIM